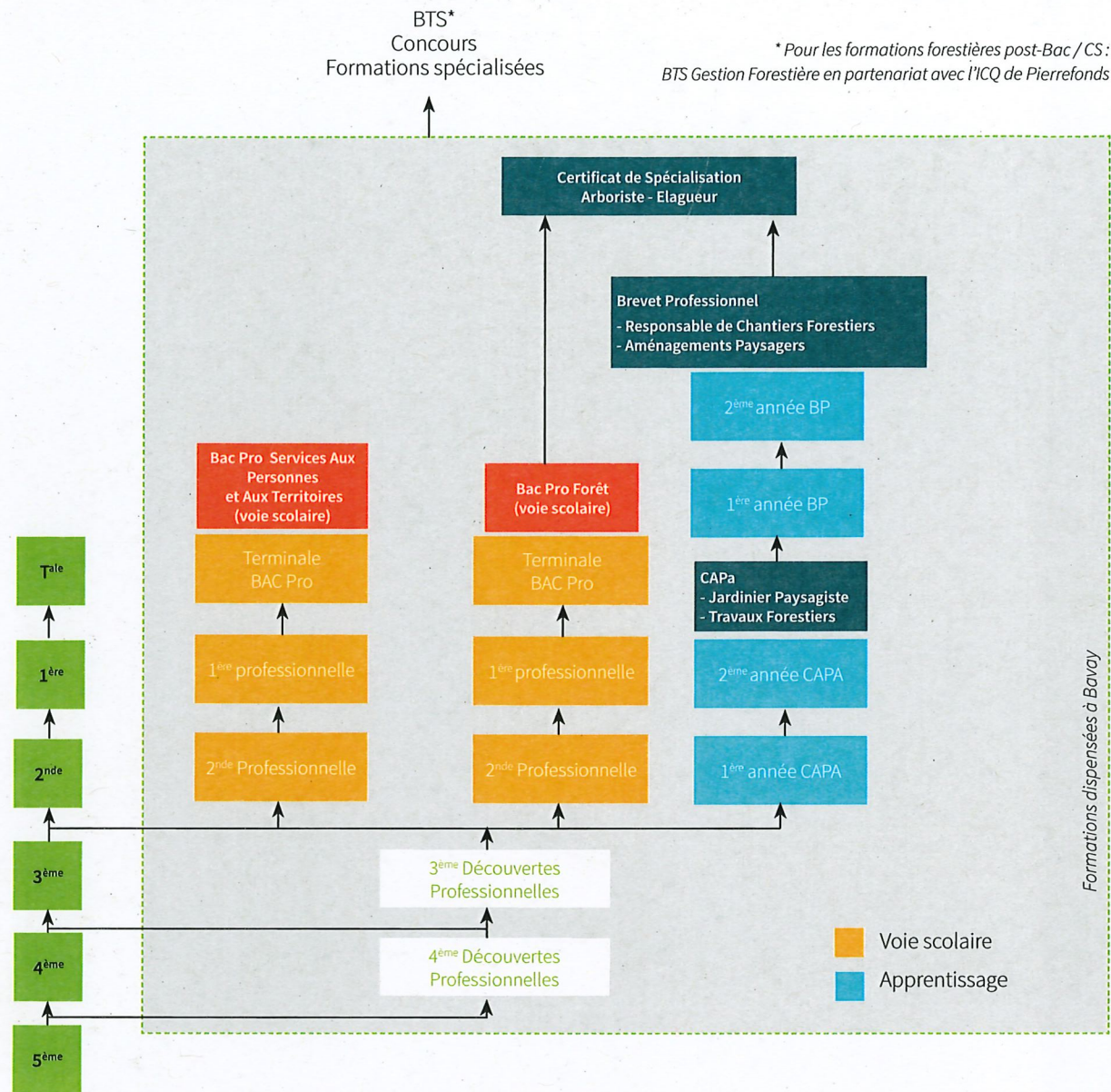


VOTRE AVENIR AU COEUR DE LA NATURE

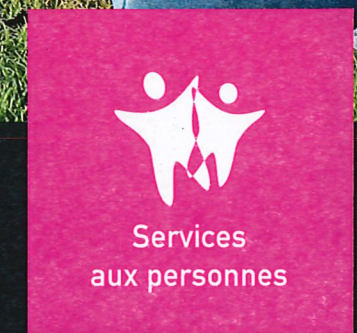
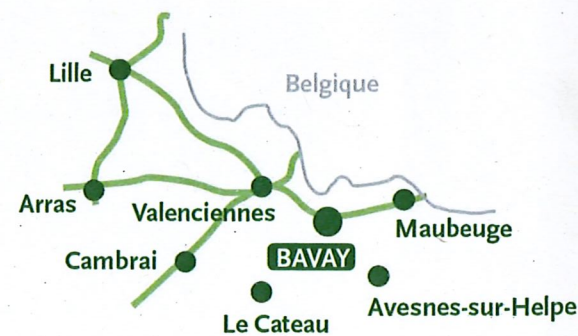


Informations pratiques

- Les élèves peuvent prétendre à la bourse nationale du second degré et au fonds social lycée.
- Un bus est proposé pour les jeunes au départ de Valenciennes le lundi, retour le vendredi.
- Transports scolaires subventionnés par le Conseil Général.

Lycée professionnel de Bavay

5 rue de la Chaussée – BP44017 – 59570 Bavay
Tél. : 03.27.63.11.11
Mail : bavay@cneap.fr
Site web : www.lyceedebavay.fr

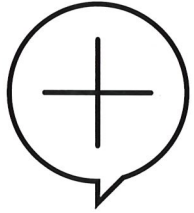


Etablissement de l'Institut de Genech sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et affilié au CNEAP



Établissement catholique privé sous contrat
avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire





Des cours adaptés

Alliance de cours théoriques et de travaux pratiques utilisant les moyens pédagogiques de l'établissement

Nombreux moyens pédagogiques : salle informatique, atelier, laboratoires, cuisine d'apprentissage, salle santé, salle EPS...

Intervention de professionnels pour des cours, témoignages et conférences

Chantiers pédagogiques forestiers et paysagers

Animation en maison de retraite ou en crèche

Voyage d'études en France et à l'étranger

Le suivi personnalisé des élèves dans l'établissement et pendant les stages en entreprises



Vie scolaire - Internat

Une équipe de vie scolaire constituée d'éducateurs formés, fiables, soucieux de l'épanouissement, de l'intégration et de la vie des élèves dans l'établissement

Un internat, du lundi au vendredi, comme une vie de famille, où de nombreuses animations sont proposées : clubs (tennis de table, musculation, football, informatique, peinture), sorties bowling, cinéma, patinoire, spectacles culturels...

Une équipe de professionnels de l'éducation, formés, encadrent les élèves en soirée et toute la nuit à l'internat. Ils gèrent les études de groupe ou individuelle, les activités de loisirs et de détente et les temps de vie à l'internat.

Qui sommes-nous ?

Le lycée professionnel de Bavay accueille les jeunes de la 4^{ème} au Bac Professionnel, par la voie scolaire et l'apprentissage.

Il prépare aux métiers de la Forêt, du Paysage et des Services à la Personne.

Plusieurs choix sont possibles

L'enseignement professionnel permet l'apprentissage des réalités de terrain. Après le bac professionnel, les élèves peuvent choisir d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études.

Les stages permettent aux élèves de conforter les compétences professionnelles acquises pendant la formation. L'enseignement y est très concret et privilégie l'application

immédiate sur le terrain. Cependant, les matières générales dispensées permettent une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur.

L'apprentissage est une voie de formation permettant l'insertion directe dans la vie active, par une formation professionnelle alternant entreprise et centre de formation.



Un accompagnement proche des jeunes, en journée et à l'internat

■ Reconnaissance ■ Valorisation de soi ■ Effort ■ Autonomie ■ Confiance



Collège : 4^{ème} et 3^{ème} de découverte professionnelle

Un collège pour mettre fin à la spirale de l'échec scolaire, en permettant à l'élève de prendre conscience de ses difficultés, en prenant le temps de l'observer, de mettre des mots sur les difficultés, de le rendre demandeur de progresser.

Un collège pour redonner le goût, l'envie, le plaisir de venir à l'école par l'attention portée au jeune, par les encouragements, par le cadre préétabli.

Un collège qui accueille tous les jeunes quelle que soit l'orientation future.

Un collège qui permet de définir progressivement un parcours professionnel à travers l'acquisition des savoirs comportementaux et la révélation des potentiels et des compétences observés lors des **travaux pratiques et des stages**.



Métiers du service à la personne

Bac professionnel « Services Aux Personnes et Aux Territoires » (formation scolaire)

Pour répondre aux besoins des collectivités locales, des écoles, des maisons de retraite, des hôpitaux, des crèches, des centres d'accueil pour personnes handicapées...

Ce cursus en 3 ans propose une formation générale et une formation technique et professionnelle (stages, visites, rencontres...) pour acquérir des connaissances et des savoir-faire polyvalents qui permettent de s'adapter à des métiers d'avenir : petite enfance, santé, social, tourisme, personnes âgées, animation, hébergement, restauration, etc.



Métiers de la forêt et du Paysage

Bac professionnel « Forêt » en 3 ans (formation scolaire)

Pour devenir : conducteur d'engins, ouvrier forestier, garde forestier, technicien ONF ou privé, Technicien de recherches, technicien de parc naturels, de parcs et jardins, chef de chantier...

CAPa « Jardinier Paysagiste » en 2 ans (apprentissage) :

Pour devenir : agent d'entretien des espaces verts, agent d'entretien de rivière, agent technique de parc national, employé territorial en espaces verts.

CAPa « Travaux Forestiers » en 2 ans (apprentissage)

Pour devenir : sylviculteur, opérateur en abattage, Conducteur d'engins forestiers, agent technique territorial en espace arboré...

BP « Responsable de Chantiers Forestiers » en 2 ans (apprentissage)

Pour devenir : agent forestier, conducteur d'engins forestiers, entrepreneur forestier ou technicien en sylviculture.

BP « Aménagements Paysagers » en 2 ans (apprentissage)

Pour devenir : agent paysagiste, technicien en aménagement de l'espace, conducteur de travaux espaces verts, chef d'équipe paysagiste.

CS « Arboriste Élagueur » en 1 an (apprentissage)

pour devenir élagueur, arboriste grimpeur, agent technique territorial.

